

Lettres Patentes

De Chavlar fils ainé
du Roy Regent le Royaume

Lui ordonnem une nouvelle
fabrication de blancs deniers
à l'Éville en toutes le de
monnoyes excepté celle du
Languedoc à un titre différent
de celui ordonné pour l'aprecé
fabrication

Du 28. fevrier 1559.

Charles ainé ⁽²⁰⁰⁾ fils du
Roy de France Regent le royaume
de Normandie et d'Auvergne
de Viennois à nos ames et
seurs les généraux maîtres

Dez moyes Salut et dilection
Je vous faisour que nous
par tres grande et bonne delibera.
de notre conseil et pour tres
grande cause qui a ce mouven

apres en mettant en iceux
telle difference comme bon vous
semblera, et nous voulons
payer le cuivre qui sera mis
en iceluy ouvrage et garde quil
n'y ait aucun cas trop grand
inconuenient s'en pourroit
suire de ce faire auour et a
chaacun de vous, de mon pouoir
et par la tenenr de ce present
donne 'a Melun le vingt trois
fevrier lan de grace mil trois
cent cinquante neuf par
Monsieur le Regent.